

Le 26 octobre 2014

Téléphone : 03.21.33.30.88
Télécopie : 03.21.32.36.32
Mél : communedecolembert@wanadoo.fr
Site : www.colembert.fr

6ème Lettre du Conseil 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 septembre 2014 à 20 heures.

Tous les membres élus étaient présents excepté Monsieur Christian CORDIER, absent excusé.

Le Procès Verbal de la précédente réunion est Adopté à l'Unanimité.

I - Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité

Monsieur le Maire expose les évolutions opérées par la loi du 07 décembre 2010 qui a modifié en profondeur le régime des taxes communales et départementales sur la consommation finale d'électricité.

Comme la loi le prévoit, la Fédération Départementale de l'Energie 62 perçoit la taxe de plein droit à la place de toutes les communes de moins de 2000 habitants puis la reverse à la commune déduction faite d'un pourcentage de 3% représentatif des frais liés à l'exercice de ses missions de contrôle, de gestion et de la constitution d'un fonds dédié à des actions de MDE pour l'éclairage public.

La fraction du produit de la TCCFE perçue par la FDE 62 et reversée à la commune est de 97 % pour 2015.

A l'Unanimité le Conseil Municipal décide de fixer la fraction du produit de la TCCFE qui sera perçue par la FDE 62 sur le territoire de la Commune et reversée à la Commune au taux de 97 %.

II - Chemin de Randonnée : inscription PDIPR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de Monsieur le Président du Conseil Général précisant l'établissement d'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins ruraux présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

A l'Unanimité le Conseil Municipal considère l'intérêt que présente pour la pratique de la promenade ou de la randonnée, la boucle de la Warene :

- s'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs,
- autorise le balisage et son entretien selon les dispositions de la charte officielle de ces chemins,
- émet un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins et ou parcelles situées sur le territoire de la Commune.

III - Personnel

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que l'emploi du temps de l'ensemble du personnel communal a du être modifié avec la mise en place de l'aménagement des Temps d'Activités Périscolaires. Il explique et précise les fonctions et les horaires de l'ensemble des collaborateurs. A l'Unanimité Le Conseil Municipal Approuve.

IV - TAPs

Madame Geneviève MARTEL, 1ère Adjointe déléguée informe l'Assemblée du déroulement des TAPs.

Elle précise que les activités ont débuté le 09 septembre avec un effectif de près de 60 enfants inscrits.

Les ateliers ont lieu les mardis et jeudis de 15 h 45 à 17 h15.

Ils sont au nombre de six :

- **Atelier N° 1** : initiation aux sports collectifs (CM2, CM1, CE2) animé par Monsieur Kevin MARQ, titulaire d'une licence STAPS, assisté par Monsieur Simon GIRARD.
- **Atelier N° 2** : arts plastiques (CE2, CE1, CP) avec Madame Mathilde LECENDRE, enseignante à Colembert.
- **Atelier N° 3** : théâtre (CM2, CM1, CE2) avec Monsieur Ludovic BOURGOIS, Conseiller Principal d'Education.
- **Atelier N° 4** : initiation à l'athlétisme (CE2, CE1, CP) animé par Monsieur Kévin MARQ assisté de Monsieur Simon GIRARD.

- **Atelier N° 5** : jeux de stratégie (CM1, CM2) animé par Monsieur Dominique COULIOU, Directeur de l'Ecole de Colombert.
- **Atelier N° 6** : jeux collectifs sur le thème des musiques du monde (CE2, CE1, CP) animé par Mesdames Mathilde LACROIX, titulaire du BAFA - BAFD et Laetitia BAY.

Madame Geneviève MARTEL indique que les nouvelles inscriptions seront prises à la rentrée de janvier pour les enfants qui n'ont pas pu s'inscrire en septembre.

V - Mutualisation

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que parallèlement à la baisse des dotations de l'Etat, la Communauté de Communes doit mettre en place un schéma de mutualisation avec les communes.

Il n'est pas fixé de cadre réglementaire et l'ensemble des actions et services peut être retenu afin de réaliser des économies de gestion.

Une rencontre a été organisée afin de recueillir nos attentes.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que la réforme des collectivités territoriales prévoit que l'instruction des documents d'urbanisme ne sera plus réalisée par les services de l'Etat. Il conviendra de délibérer pour définir le choix de la collectivité chargée de l'instruction.

VI - Syndicat d'Eau

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nouvelle composition du bureau du Syndicat d'Eau.

Monsieur Serge FEUTRY a été élu Président. Il est assisté de 3 vice-présidents: Monsieur Christophe GUCHE délégué aux finances, Monsieur Christian PRUVOST délégué aux travaux et Monsieur André GOUDALLE délégué à la communication.

Monsieur le Maire signale que le rendement du Syndicat des Eaux est passé de 70 à 52 % et explique qu'avec un tel ratio, il n'est plus possible de prétendre aux aides de l'Agence de l'eau.

Il précise qu'une rencontre a eu lieu en notre Mairie avec les délégués communaux et le Président afin d'exposer nos interrogations.

VII - Questions Diverses

- Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale : Monsieur le Maire indique que lors de la journée du patrimoine, des bénévoles encadrés par un artisan local, ont construit un muret de pierres dans l'espace biodiversité. Il ajoute que 2 ruches ont été installées dans la parcelle.
- Communauté de Communes : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier où, en partenariat avec le Parc, les Conseillers Municipaux sont invités à participer à une journée de découverte du territoire le mercredi 15 octobre.
- Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu du Parc Naturel informant de la réalisation d'une étude pour réaliser un diagnostic et aider à une meilleure maîtrise de la circulation des véhicules motorisés de loisirs dans les secteurs à enjeux écologiques majeurs du territoire.
- Monsieur le Maire fait part de l'ouverture du Chemin des Sources réalisé avec le PEPS. Il ajoute que le Chemin des cendriers est très endommagé et qu'il nécessitera des travaux de restauration.
- Monsieur le Maire informe l'Assemblée du dépôt d'un permis pour l'aménagement de 17 terrains dans une parcelle comprise dans la zone C de la carte communale.
- PLUI: Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) définit les enveloppes urbaines pour les 20 prochaines années. Il indique que les Conseillers auront à se prononcer sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et que le débat sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Parc : Monsieur le Maire fait part de la lettre reçue du Parc informant les Communes de la mise en place d'ateliers environnement pendant les TAPs. Il rappelle qu'un programme de formation a déjà eu lieu auquel une salariée de la Commune a participé.
- Dématérialisation : Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la mise en place d'un nouveau protocole informatique obligatoire à partir du 01 janvier 2015. Il permettra de dématérialiser les papiers administratifs entre la Commune et la Trésorerie.

- Monsieur Christophe SERGENT, Adjoint délégué indique que l'arrachage des souches bordant le terrain de foot est effectué. Il indique que le nouveau grillage pourra être posé et que le nouveau tracé du terrain sera réalisé lorsque la surface sera stabilisée. Il remercie les personnes qui ont participé bénévolement aux travaux.

- SYMSAGEB : Monsieur le Maire rappelle la délibération du 15 juillet 2014 adoptant les modifications du Plan Communal de Sauvegarde. Il indique l'obligation de mettre en place un document complémentaire : le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).
Le SYMSAGEB propose son aide dans la mise en place. A l'Unanimité Le Conseil Municipal accepte.

- Madame Geneviève MARTEL rappelle le calendrier des manifestations:
 - ✓ Vendredi 26 septembre : concert avec l'orchestre « coup de vent, windorchestra » organisé par le PEPS en partenariat avec l'harmonie municipale de Desvres, le Conseil Général et la Commune,
 - ✓ Samedi 4 octobre et Dimanche 5 octobre : Ducasse
 - ✓ Mercredi 23 octobre : repas des aînés du CCAS,
 - ✓ Dimanche 9 novembre : repas de la section locale de l'UNCAFN,
 - ✓ Mardi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918 avec la section locale de l'UNCAFN et la participation des enfants de CM1 et CM2,
 - ✓ Samedi 15 Novembre : troc plantes avec le PEPS,
 - ✓ Dimanche 30 novembre: 20 ans du Ki-jutsu,
 - ✓ 6 et 7 décembre: téléthon avec l'ensemble des associations du village.

